

Développer des services nouveaux, Conforter et développer l'emploi, Améliorer la qualité de vie, Favoriser la transition écologique, Lutter contre les inégalités



Feuille de route numérique



Communauté d'Agglomération
Béthune-Bruay
Artois Lys Romane

Préambule

La mise en place d'un schéma numérique consiste à, d'une part, déployer des réseaux numériques, et, d'autre part, à développer des services et des usages numériques. La notion de territoire intelligent est un concept qui entend mettre les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication au service de l'innovation urbaine et ainsi garantir :

« Un développement durable et une amélioration de la qualité de vie. Une gestion efficiente des ressources humaines comme énergétiques. La participation et l'interaction virtuelle de ses citoyens ».

Il faut une vision politique des services aux usagers en évitant la multiplication d'initiatives et de projets sans cohérence globale.

Un territoire numérique n'est pas seulement une société saturée de capteurs et de puces, c'est avant tout une vision collaborative au service de l'être humain et de l'inclusion sociale.

La population mondiale devient urbaine :

en 1950, 30% de la population mondiale vivaient dans des villes.

Le taux aujourd'hui est de 54% et à l'horizon 2050, il sera de 66%.

Dans ce contexte, la Communauté d'Agglomération a des particularités et des atouts, ses centralités et sa ruralité

La Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay Artois Lys Romane, composé de 100 communes est un des plus vastes ensembles intercommunaux de France.

Elle réunit 100 communes, près de 280 000 habitants, sur un territoire de quelque 647 km².

Son identité est de s'articuler autour de deux villes-centre, Béthune et Bruay-La-Buissière, dans un ensemble au caractère rural très marqué (62 communes de moins de 2 000 habitants).

La feuille de route numérique élaborée et pilotée par la Communauté d'Agglomération est celle de tout un territoire qui s'adapte à ce nouveau monde en privilégiant le rôle du citoyen comme acteur du changement.

La démarche doit être transversale, une équipe dédiée « smart team » doit orchestrer une mise en œuvre de la feuille de route numérique du territoire en réunissant tous les acteurs, en cassant le fonctionnement en silos et en favorisant le travail collaboratif.

La Communauté d'Agglomération se doit d'insuffler une vision transversale afin d'évoluer vers un territoire intelligent en évitant les pièges de la fracture numérique et de la gadgétisation

Les ambitions territoriales

Devenir un territoire porteur de projets ambitieux, où la mise en œuvre d'innovations, d'expérimentations (territoriales, économiques ou sociales) contribue à l'émancipation individuelle et collective, telle est l'ambition affichée par notre territoire.

Des chantiers stratégiques, jugés incontournables pour le développement du territoire ont été engagés.

Au sein des grands territoires régionaux, la Communauté d'Agglomération a pour ambition de devenir l'atelier du XXI^{ème} siècle :

Un territoire organisé en réseau alternant secteurs de fortes densités, petites villes et villages, le tout s'inscrivant dans un système plus vaste (Région, métropole lilloise, Arc Sud...) où chacun a des fonctions complémentaires les unes aux autres.

Un territoire où les compétences de recherche reconnues sont au service de l'innovation et de la rénovation urbaine.

Un territoire où les initiatives culturelles et touristiques se conjuguent avec une mise en valeur du patrimoine bâti de l'Agglomération.

Un grand territoire Régional pour développer l'emploi et les services offerts aux habitants

Il s'agit d'organiser l'Agglomération autour des villes Béthune-Bruay et du monde rural, en direction de toutes les communes, afin de renforcer le rayonnement du territoire et les services offerts aux habitants.

Cette ambition territoriale, au service d'une plus grande attractivité du territoire et d'une amélioration des services aux habitants, consiste à travailler de manière résolue et volontariste à l'organisation du territoire dans son ensemble et à toutes ses échelles. Elle se traduit par le souhait des acteurs institutionnels et des habitants d'appartenir à un territoire qui exprime et exploite sa centralité géographique et fonctionnelle, au sein de son périmètre présent et futur, à l'échelle du Bassin Minier et au cœur du projet métropolitain.

Cet objectif d'organisation s'inscrit dans l'ambition de construire un territoire cohérent dans ses limites et organisé autour d'une centralité tout en mettant en valeur les atouts de la ruralité.

Projets stratégiques identifiés :

- Créer une centralité Béthune-Bruay forte et repérable à l'échelle régionale
- Créer un réseau de services offerts aux habitants sur l'ensemble du territoire
- Développer l'éco-mobilité pour irriguer et ouvrir l'agglomération sur l'extérieur

Conforter et développer le tissu économique pour l'emploi

L'objectif est de conforter l'excellence industrielle et de renforcer les capacités d'innovation, de développement économique et d'emploi sur le territoire.

Le chantier économie-emploi-formation correspond à une priorité pour le territoire, ses habitants et ses entreprises. L'ambition doit être grande afin de renforcer, consolider et développer les fondamentaux économiques et sociaux territoriaux.

Ce chantier stratégique correspond à la volonté d'exploiter la capacité d'innovation des forces vives de l'agglomération pour ancrer celui-ci dans une nouvelle dynamique de développement.

Projets stratégiques identifiés :

- Conforter les filières industrielles de l'agglomération
- Renforcer le soutien à la formation, à l'innovation et à la recherche / développement
- Diversifier les activités économiques de manière ciblée et structurée
- Favoriser le développement d'emplois de proximité

Permettre à chacun de bénéficier des mêmes chances de réussite et de qualité de vie

Développer une politique solidaire pour l'épanouissement et la réussite des habitants.

Ce chantier stratégique traduit la nécessité de mettre en œuvre des politiques publiques qui soient en mesure de donner à chacun la possibilité d'être acteur de son propre avenir.

L'enjeu crucial aujourd'hui est de permettre à chacun d'accéder à ses droits fondamentaux : santé, environnement de qualité, cohésion sociale... Cet enjeu fort doit transcender les différences et permettre la mobilisation des énergies autour de projets communs, surtout en direction des jeunes du territoire, pour favoriser la créativité et l'esprit d'entreprendre sous tous ses aspects

Projets stratégiques identifiés :

- Santé, esprit d'initiative, lien social : créer l'agglomération du « Mieux vivre »
- La qualité pour toutes les communes : construire « la ville désirable »
- Mettre en valeur une ruralité attractive et connectée, complémentaire à l'urbain pour un territoire « équilibré »
La ruralité est un atout pour le territoire

- Environnement : Réduire l’empreinte écologique du territoire

Réussir le pari d’un territoire à énergie positive

Lauréate de l’appel à projets « Territoire à énergie positive pour la croissance verte, la Communauté d’Agglomération de Béthune-Bruay Artois Lys Romane s’engage pleinement dans la transition énergétique à travers un programme d’actions scellé par la signature d’une convention avec l’État.

Atténuer les effets du changement climatique, encourager la réduction des besoins d’énergie et le développement des énergies renouvelables locales, faciliter l’implantation de filières vertes pour créer des emplois, reconquérir la biodiversité, telles sont les raisons d’être de l’appel à projets *Territoire à énergie positive pour la croissance verte* lancé par le ministère de l’Écologie, du Développement durable et de l’Énergie.

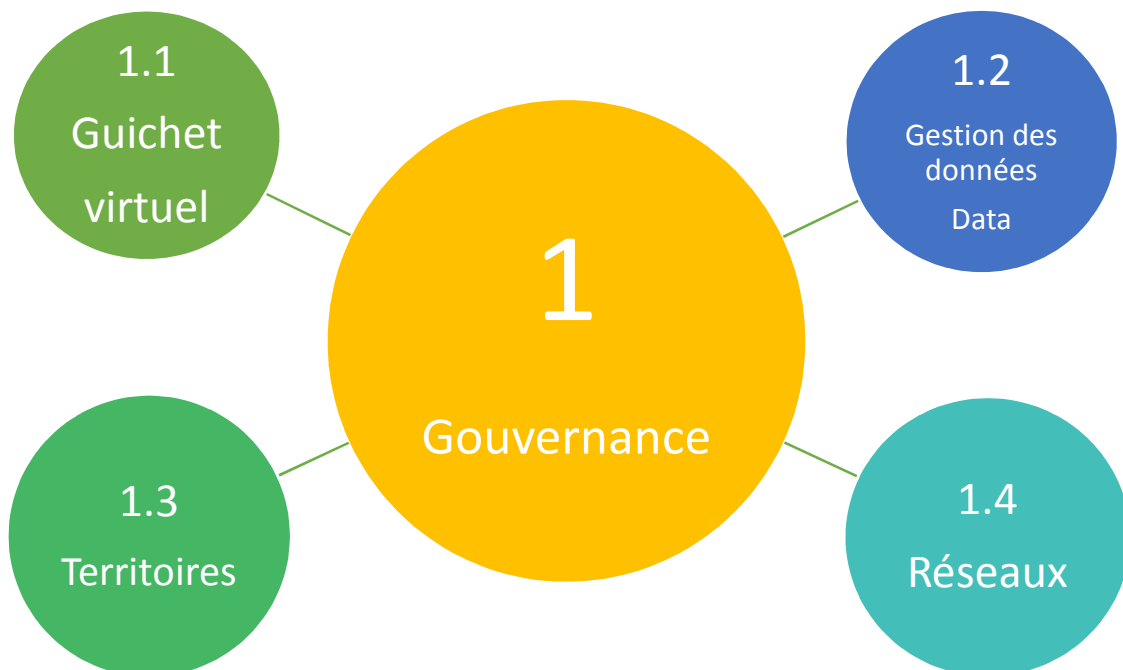
- **Trois enjeux prioritaires**

Trois enjeux prioritaires ont été retenus pour contribuer à la construction de ce nouveau modèle énergétique local : l’acquisition d’une performance énergétique territoriale, la réduction de l’usage de la voiture dans les modes de déplacement et enfin la gestion durable des déchets et la préservation de la biodiversité.

Concrètement, cette démarche se traduira par une réduction des coûts énergétiques de ses bâtiments et de l’éclairage public, le déploiement de l’électrique pour sa flotte de véhicules, un soutien financier aux installations de chauffage très performantes ou encore de mesures visant à réduire l’usage des phytosanitaires et à supprimer les sacs plastiques à usage unique.

Côté mobilité, la collectivité va s’appuyer sur le Syndicat mixte des transports Artois-Gohelle pour développer les équipements de stationnement et le réseau de pistes cyclables, ainsi qu’un plan de déplacement inter-entreprises sur la zone industrielle de Ruitz.

la feuille de route numérique



1.1 e-Administration – guichet virtuel

■ Les enjeux :

Selon l'OCDE, l'e-Administration est :

- l'usage des technologies de l'information et de la communication et en particulier de l'Internet en tant qu'outils visant à mettre en place une administration de meilleure qualité.

L'e-Administration doit permettre aux usagers de ne plus se déplacer de guichet en guichet.

Elle doit centraliser et coordonner les procédures électroniques des différentes collectivités et des autres services à la population (Etat, entreprises privées ...) afin que celles-ci puissent être traitées de la même façon quelle que soit leur origine. Du point de

vue de l'utilisateur, l'Administration et les différents services publics devraient apparaître comme une seule organisation unifiée et cohérente.

■ Objectifs :

● Permettre aux habitants du territoire de réaliser toutes leurs démarches, de pouvoir accéder à toutes les informations sur un portail unique.

Généraliser cette démarche sur tout le territoire en accompagnant notamment les communes rurales.

Accompagner les communes à la dématérialisation de leurs procédures et services, à la création de leur offre de services, d'un portail citoyen.

Améliorer la qualité de services et instaurer la confiance.

● Permettre aux élus communautaires et aux élus des communes-membres de disposer de toutes les informations via un extranet.

● Dématérialiser complètement les procédures : DIA, DICT, élaborations SCoT-PLUI, demandes de subventions, inscription associations (sportives et culturelles) ...

● Simplifier la vie de nos concitoyens et favoriser la mise en place de nouveaux services collaboratifs.

● S'ouvrir à la production participative « crowdsourcing » pour élargir le champ de production de l'information à l'utilisateur en lui ouvrant de nouveaux canaux de communication, notamment pour signaler les dysfonctionnements au sein du territoire.

● Lutter contre le gaspillage énergétique et financier.

1.2 Gestion des données-Data

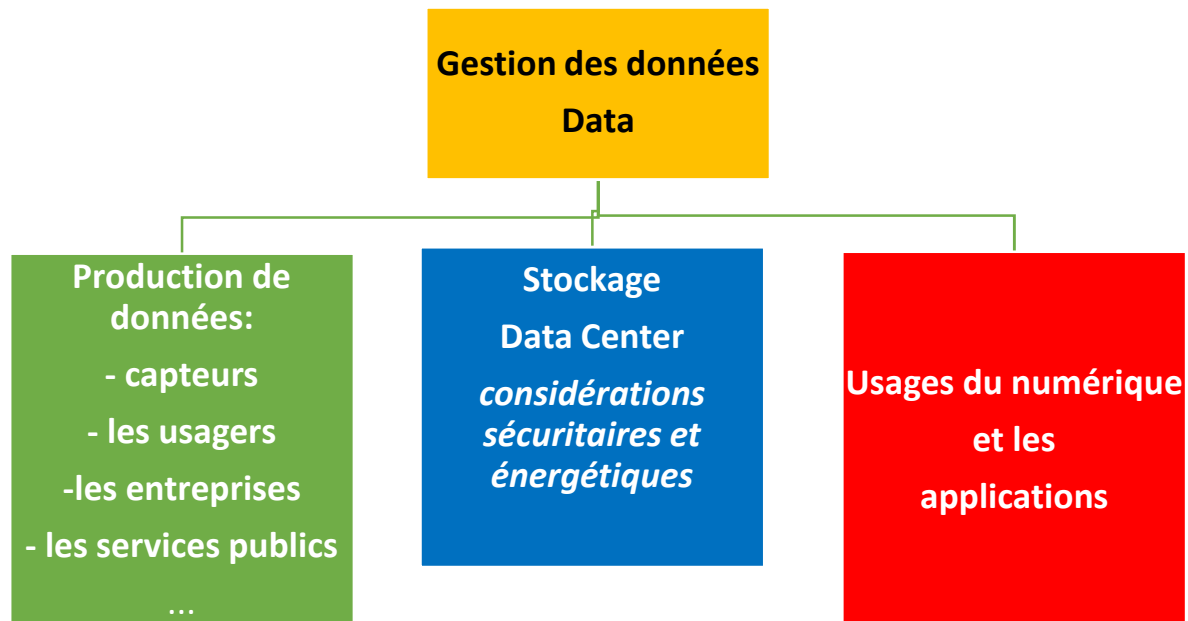
■ Les enjeux :

La génération massive de données liée aux activités numériques, de l'internet aux objets connectés, en passant par les capteurs électriques présents dans de nombreuses industries comme dans la vie quotidienne, pose la question de leur stockage.

Les salles informatiques traditionnelles vieillissantes et sur-consommatrices d'énergie ont laissé la place aux data centers. Ces derniers ont évolué vers des modèles plus écoresponsables (data center green), où les promesses de disponibilité et de sécurité faites aux clients doivent tenir compte de l'environnement et du caractère « green » de leurs activités.

La feuille de route numérique devra dans le cadre de la gestion des données se préoccuper :

- de la production des données, les sources, les données issues des capteurs, des usagers, des entreprises, des services publics...
- du stockage avec ses impératifs de sécurité et environnementaux
- des usages et des applications du numérique



■ Objectifs :

● Etudes sur la Mise en place d'un data center souverain de Territoire :

Mettre en œuvre une stratégie interterritoriale mutualisée de stockage et d'archivage des données, garantissant leur traçabilité, leur sécurisation et leur accessibilité citoyenne, dans le but de construire le domaine public numérique.

Dans le cadre du développement des usages numériques, une des clefs du succès est la bonne gestion des données récoltées, données publiques ou privées.

En effet, les multiples applications et services numériques vont générer des milliers de Go de données qui vont intéresser un grand nombre d'entreprises ou d'administrations.

Il est admis que ces données vont être dans les années à venir – et sont déjà pour certaines d'entre- elles des éléments financiers importants.

Or, il est impératif de gérer ces données afin qu'elles soient protégées contre toute utilisation non permise. Actuellement, le stockage de ces données se fait soit dans un nuage numérique – le Cloud – soit en stockage physique, mais toujours au sein de Data

Center. Ces Data Centers sont pour la plupart gérés par des entreprises privées dont on ne connaît pas toujours la composition réelle du capital social. Et cela peut être un risque pour la sécurisation des données, en particulier dans le cadre de piratage industriel. En effet, il suffirait qu'une entreprise concurrente entre au capital d'une société de gestion de données au travers d'une société écran pour puiser à sa guise dans ces données censées être protégées.

Le projet de Data Center Communautaire de la CABB permettrait une sécurisation totale contre ces risques.

Le DC en lui-même pourrait être installé sur le territoire de Béthune – Bruay en respectant les objectifs fixés par le Projet Numérique de Territoire en matière de gestion des énergies et connecté au réseau grâce au développement de l'installation de la fibre optique. Mais l'avantage majeur de ce Data Center serait qu'il serait propriété – au moins en majorité – de la puissance publique.

Ce Data Center Communautaire pourrait être construit et géré par une société commerciale publique de type SPL (Société Publique Locale détenue à 100% par le secteur public) ou de type SEM (Société d'Economie Mixte au sein de laquelle nous verrouillerions la maîtrise publique du capital à 51% minimum). L'objectif étant de rassurer les acteurs du territoire lors de leur passage à la digitalisation.

En effet, la mise en œuvre du projet Smart City du territoire de Béthune – Bruay va entraîner obligatoirement la production de nombreuses données, qu'elles proviennent des administrations au travers du guichet virtuel unique, des associations ou des entreprises. Or, en particulier dans le monde des collectivités et des PME, le risque de piratage ou de vol de ces données à des fins d'exploitation commerciale n'est pas réellement pris en compte.

Le projet de DCC doit permettre de proposer aux collectivités et entreprises du territoire de Béthune-Bruay une solution locale et sécurisée de gestion de leurs données. La maîtrise au minimum majoritaire du capital de la société permettrait de garantir qu'il n'y aura jamais de prise de contrôle de celle-ci par une entreprise étrangère (ou même française) qui pourrait, via des sociétés écrans, revendre ces données au plus offrant, comme nous l'expliquent les services de la DGSJ (Direction Générale de la Sécurité Intérieure).

La proximité et la réputation de la CABB, acteur public principal, peut permettre de rassurer les plus petites communes et PME-TPE dans leur choix de gestion de leurs données.

De plus, dans le cadre du projet Smart City du Territoire de Béthune -Bruay, cette société pourrait également proposer des produits clefs en main à ses clients : développer et proposer des outils numériques dans le cadre du projet Smart City, la gestion de ces outils, la gestion des données ainsi collectées, leur traitement et leur analyse.

Associée à des entreprises (locales ou nationales) reconnues pour leur travail dans le domaine du numérique, la CABB pourrait ainsi développer des produits numériques particulièrement adaptés aux Villes moyennes et aux petites communes (qui représentent la grande majorité des collectivités françaises) qu'elle certifierait et labelliserait, permettant ainsi à la société de commercialiser ces produits et services en dehors du territoire communautaire. Les bénéfices ainsi réalisés pourraient permettre d'investir dans le capital de Start-Ups (qui pourraient également être hébergées dans les locaux de la Société) dont le projet est en lien avec la mise en œuvre du Projet Numérique de Territoire.

- ➔ Constitution d'une Entreprise Publique Locale (EPL) sous la forme la mieux adaptée afin d'assurer un partenariat Public-Privé inédit dans ce domaine
- ➔ Construction d'un Data Center respectant les engagements de l'Agglomération en matière de gestion d'énergie
- ➔ Ouvrir le Data Center à l'ensemble des collectivités, administrations et PME-TPE du territoire de la CABB, puis du PMA
- ➔ Proposer des services annexes à la gestion des données
- ➔ Accueillir des Start Up œuvrant dans les champs d'action du Projet Numérique de Territoire
- ➔ Investir les bénéfices de la Société dans le développement de ces Start Up et commercialiser leurs produits une fois développés

1.3 : e-Territoires

■ Les enjeux :

La Communauté d'Agglomération de Béthune-bruay Artois Lys Romane est un vaste ensemble où se côtoient les espaces urbains, semi-urbains et ruraux (62 communes de moins de 2000 habitants).

La feuille de route numérique doit tenir compte de ces spécificités et proposer un accompagnement numérique adapté et solidaire.

■ Objectifs :

- Favoriser la solidarité entre les territoires et écouter les spécificités des territoires ruraux « Le numérique, un levier de développement des territoires isolés ».
- Développer des usages numériques au profit des acteurs et habitants des communes rurales.
 - L'accès au droit et administration numérique
 - L'apprentissage des termes de la « littérature numérique »
 - La médiation aux usages du numérique
 - L'accompagnement des projets des habitants
 - La contribution à l'économie agricole et à l'alimentation locale

- Le déploiement du télétravail

● Utiliser le développement numérique comme moyen de favoriser le développement urbain « intelligent » et « connecté », éco quartiers, tiers lieux.

- L'accès au droit et administration numérique
- L'E-mobilité
- Les bâtiments (publics / privés) et réseaux intelligents, les espaces publics connectés
- L'économie collaborative / innovation sociale

● Exploiter la plate-forme SIG pour le développement d'applications web collaboratives de géolocalisation à l'attention des gestionnaires publics.

Proposer des interfaces de diffusion et de remontée d'informations à l'attention des acteurs du territoire et du public.

Proposer des services web consommés par des applications tiers.

Interfacer les applications avec une base de données territoriale partagée, notamment les référentiels à grande échelle de l'espace urbain.

1.4 les réseaux

■ Les enjeux :

Les réseaux de communications électroniques à très haut débit sont devenus une nécessité pour les citoyens, les entreprises, l'attractivité du territoire et à fortiori pour la réussite des ambitions numériques de la Communauté d'Agglomération

■ Les objectifs :

Accompagner et faciliter le déploiement des réseaux de communications électroniques à très haut débit utilisant la technologie FttH (fibre optique jusqu'à l'abonné) en zone publique et zone conventionnée.

Aménager en haut débit (FttO) les zones professionnelles remarquables identifiées.

Faciliter le déploiement des réseaux de données mobiles (4G, 5G).



■ Les enjeux :

Le monde économique va également connaître de grands bouleversements dans le cadre du développement du numérique. Qu'il s'agisse de la mise en place de la Troisième Révolution Industrielle par la construction additive ou de la digitalisation de l'économie. Tous les champs de l'économie – industrie, secteur tertiaire, tourisme, commerces – vont devoir s'adapter aux évolutions numériques des territoires.

La CABB s'engage à accompagner ces modifications et favoriser la mutation des entreprises du territoire notamment celle de l'économie sociale et solidaire, de l'économie collaborative.

2.1 : e-industrie

■ Objectifs :

- Créer une filière dédiée au développement des industries numériques sur le modèle des Clusters : Favoriser la numérisation des processus industriels de la conception à la construction.

- **Open Data** : faciliter l'accès à toutes les données du territoire nécessaires à l'activité industrielle ou de construction
- **Conception en Mode BIM**
Vient de l'anglais Building Information Modeling qui se traduit par Modélisation des Informations (ou données) du Bâtiment. Le terme bâtiment ici est générique et englobe également les infrastructures.
- **Développement de la fabrication additive par impression 3D** → réduction des coûts, des temps de construction et des transports avec une réalisation locale

● Inscrire la politique de développement économique dans l'Economie Sociale et Solidaire, l'industrie 4.0 et l'environnement numérique (spécialisation internet des objets, IOT).

2.2. e-Commerce

■ Objectifs :

● Le commerce devient de plus en plus dématérialisé. Malheureusement cette digitalisation des échanges commerciaux bénéficie surtout aux grands groupes de commerce, les petits commerçants locaux n'étant pas toujours présents sur la Toile.

L'objectif est de les aider à développer des solutions de e-commerce locales.

- Formations à la digitalisation
- Mise à disposition d'une Plate-Forme de e-commerce duplicable

● Favoriser, en utilisant les outils numériques, les nouvelles formes de commerce : boutiques éphémères...et participer à la mise en place de réponses aux enjeux de la logistique notamment ceux du premier et du dernier kilomètre.

2.3. Logements numériques

■ Objectifs :

L'usage du numérique est à la fois source d'innovation, de gain en qualité et de réduction des coûts.

● La domotique et les IoT (Internet of Things – Internet des Objets) vont prendre une part de plus en plus importante dans nos logements et lieux de travail.

Qu'ils apportent un bien-être supplémentaire, de nouveaux services ou favorisent le maintien à domicile des séniors, il est important de favoriser leur développement sur le territoire de la CABB.

→ Silver Economie

- Favoriser l'adaptation des logements aux besoins des séniors
- Réduire le cout pour les collectivités en facilitant le maintien à domicile des séniors

→ Domotique – Cluster Habitat et Bâtiment Intelligent

2.4. e-Tourisme

Le tourisme est l'une des filières qui a été la plus fortement impactée par l'évolution des outils, des usages et des contenus numériques. On distingue aujourd'hui le e-tourisme (tourisme et web), le m-tourisme (tourisme mobile via des smartphone ou les tablettes) et le tourisme social (l'utilisation des réseaux sociaux pour le tourisme). Aujourd'hui, ce sont près de huit touristes sur dix qui préparent leurs vacances sur Internet, et un sur trois qui reste derrière son écran pour acheter son séjour. Face à l'évolution numérique, les professionnels du tourisme n'ont pas d'autres choix que de s'adapter.

■ Objectifs :

● Le Tourisme est un vecteur de développement économique très fort. Et il se doit également d'entrer dans l'ère numérique afin d'offrir aux visiteurs des expériences adaptées à leurs attentes et de mettre en valeur le patrimoine du territoire.

Appuyer une politique touristique soutenue par le numérique.

→ Accueil numérique des touristes

- Site internet interactif
- Applications Smartphone

→ Tourisme numérique

- Réalité augmentée
- Guide de visite dématérialisé

2.5. e-Espaces

■ Objectifs :

Aujourd'hui, le bureau de 70% des actifs peut être potentiellement là où ils sont connectés, c'est à dire presque partout. De fait, tout lieu connecté et à peu près confortable peut devenir un tiers-lieu d'activité, professionnelle ou personnelle.

Ces lieux favorisent la mixité et la créativité.

● Développement et accompagnement des tiers lieux :

- Fab-Labs
- Espaces de coworking
- Modernisation des centres d'affaires
- Wi-Fi Territorial



3.1 : e-Mobilité

■ Les enjeux :

La mobilité est devenue un des enjeux majeurs de la vie collective - et de la vie quotidienne. Car elle est un moyen indispensable au bon fonctionnement de la société.

Le bilan des échanges comporte des facteurs positifs (le service rendu par les destinations économiques ou récréatives) et des facteurs négatifs (le coût du déplacement en temps et en argent, les nuisances induites, les frais de maintenance des ouvrages empruntés).

Le numérique permettra de mettre en place de nouvelles formes de mobilité, des nouveaux usages qui devront répondre aux aspirations des habitants du territoire.

■ Objectifs :

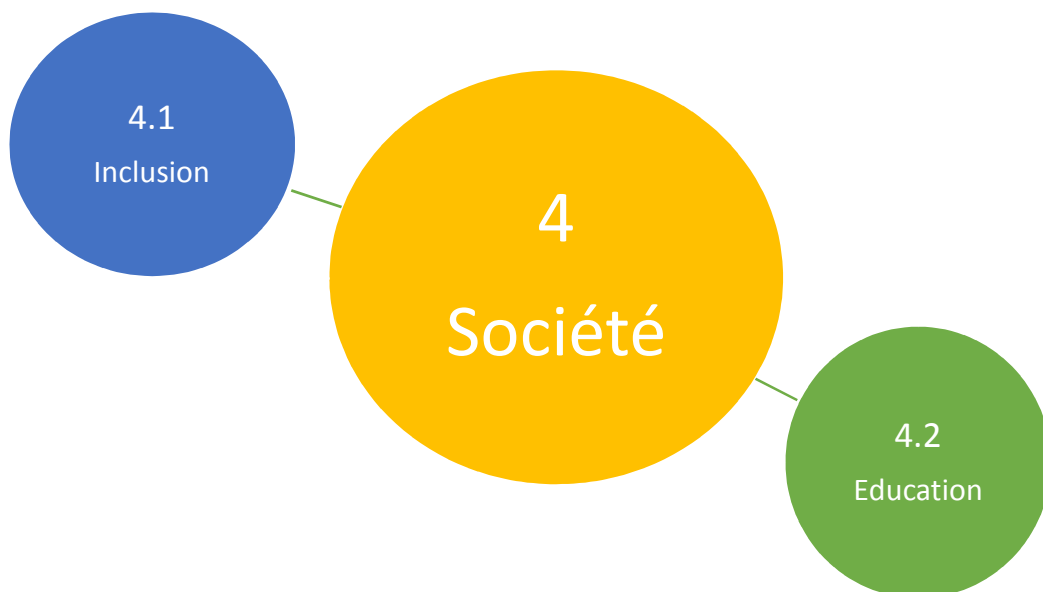
- Exploiter des informations en temps réel sur la disponibilité des moyens de transport.

- Simplifier la vie des citoyens et favoriser les nouvelles formes de mobilité, L'auto-partage et le co-voiturage.

Au-delà des actions directement engagées en partenariat avec le Syndicat Mixte des Transports, l'Agglomération porte plusieurs projets de « mobilités alternatives », notamment le déploiement de bornes de recharge pour véhicules électriques, les aires de covoiturage et les aménagements pour les modes doux.

L'idée est de dépasser le simple aspect « infrastructure » et de pouvoir proposer aux usagers des vraies « solutions de mobilité » intégrées, basées sur l'interopérabilité, le multimodal et la performance.

- Décongestionner la ville.
- Diminuer l'empreinte écologique des déplacements et faciliter le stationnement.
- Réduire les temps et les coûts des transports.
- Rendre du pouvoir d'achat aux habitants.



4.1 : e-Inclusion

■ Les enjeux :

Les Technologies de l'information et de la communication (tic) s'imposent dans tous les champs de la vie sociale, économique, politique et culturelle. Mais si le numérique dope le quotidien, il ne profite pas à tous.

Une partie de notre population rencontre des difficultés d'accès et d'usage, alors même qu'elle pourrait faire de cette technologie un levier de l'inclusion.

■ Objectifs :

- Favoriser l'inclusion sociale des personnes fragiles et lutter contre la fracture numérique, Médiation aux usages numériques.

Le développement numérique comme moyen de favoriser l'inclusion des populations fragiles et de susciter l'innovation sociale :

- L'accès au droit et administration numérique
 - L'apprentissage des termes de la « littérature numérique »
 - La médiation aux usages du numérique
 - L'accompagnement des projets des habitants
- Favoriser la démocratie contributive.

4.2 : e-Education

■ Les enjeux :

Le numérique est un des outils de la lutte contre l'échec scolaire, contre le décrochage, pour l'insertion qui doit être mobilisé sur notre territoire.

Le « e » renvoyant à « électronique » ou « en ligne » permet d'inclure divers formats d'enseignement notamment des médias déposés dans des parcours en ligne ou des services numériques mis à disposition des élèves.

La e-Éducation peut être mise en parallèle avec la e-Formation (e-learning) pour les adultes. Cette dernière recouvre toutes les méthodes de formation s'appuyant sur l'outil informatique.

Tout comme la e-formation, la e-Éducation présente diverses caractéristiques :

- des supports en ligne ou hors-ligne,
- un apprentissage individuel ou collectif,
- la présence d'un formateur à distance ou pas,
- la possibilité de fournir des aides et corrections.

La « e-Éducation » peut être désignée comme étant une formation en ligne, un apprentissage en ligne, un enseignement en ligne, une formation à distance, un enseignement à distance.

Des plateformes éducatives numériques vont accroître l'offre d'enseignement (soutien scolaire, e-learning, formation continue).

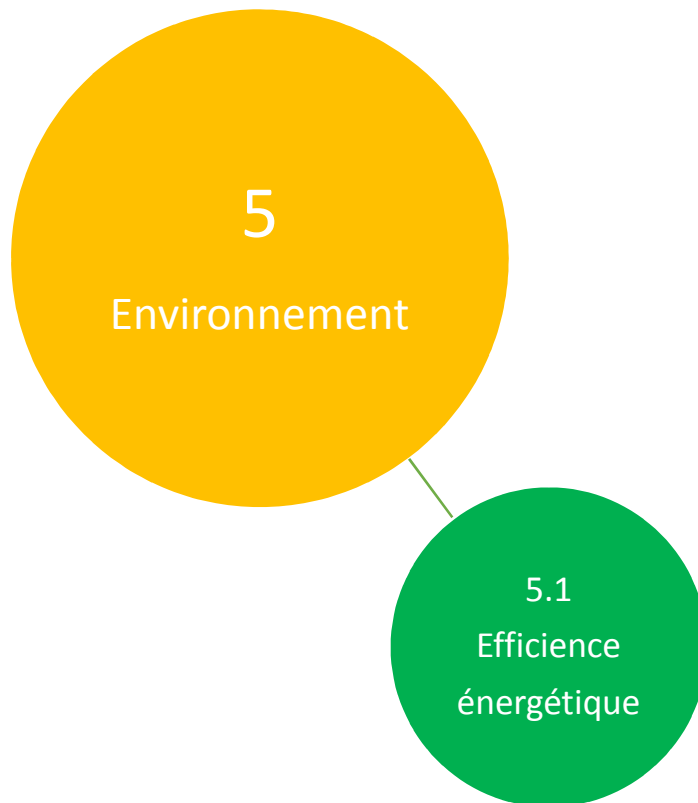
Objectifs :

- **Coordonner et fédérer les initiatives des acteurs locaux de l'enseignement et suggérer la mise en réseau des programmes numériques à déployer.**

Adapter, améliorer, faciliter l'offre de formation tout au long de la vie en se servant des NTIC.

Le développement du numérique peut constituer une véritable opportunité pour les territoires en ce sens où demain chaque élève, où qu'il soit, par son ordinateur, devrait pouvoir accéder au savoir, plus spécifiquement à ses enseignements, ainsi qu'à des aides personnalisées. La notion de territoire synonyme d'isolement et d'acculturation pourrait ainsi s'effacer progressivement.

- **Mettre en place des outils permettant de démystifier l'accès au numérique.**
- **Mettre en place des nouveaux outils de formation en coordonnant les initiatives des acteurs de l'éducation et de la formation professionnelle.**
- **Mettre en place sur le territoire une grande école du numérique.**



5.1 : efficience énergétique

■ Les enjeux :

L'efficacité énergétique est un des piliers de la transition énergétique. Tous les secteurs d'activité sont aujourd'hui concernés par la maîtrise des consommations. De plus en plus, les changements sont imposés par la réglementation. L'enjeu est bien entendu avant tout environnemental mais également économique.

■ Objectifs :

- Réussir le pari d'un territoire à énergie positive.
- Optimiser la production, la distribution et la consommation de l'énergie.
- Ajuster la production, le fonctionnement et la distribution des ressources sur la base de connaissances en temps réel et utiliser la collecte et le traitement des données pour cibler les actions à mener : « énergie, eau déchets.... »
- Faire de l'efficience énergétique une orientation prioritaire du territoire de demain « mise en place de smartsgrids, réseaux de distribution intelligents, éclairage public intelligent... » Expérimentation sur les éco- quartiers

- Mener une réflexion sur les réseaux de chaleur.
- Etudier les possibilités de récupération d'énergie sur les systèmes d'Assainissement.
- Passage de l'éclairage public des Zones d'Activités en lampes « LED ».

Depuis le 1^{er} janvier 2017, en application de la loi NOTRE, 45 zones d'activités ont été transférées à la Communauté d'Agglomération qui doit en assurer la gestion. Dans le cadre de l'optimisation énergétique des consommations électriques, la Communauté d'Agglomération souhaite remplacer l'ensemble des lanternes du parc d'éclairage public qui le nécessitent par des lampes à LED.

Les objectifs fixés : Le remplacement des 700 points lumineux par des lampes de type LED aura pour conséquence une réduction de près de 40% des consommations électriques.

- Diagnostic Permanent des ouvrages de l'assainissement

Améliorer les performances durables des ouvrages d'assainissement.



■ Les enjeux :

Les territoires doivent agir pour améliorer et conforter la qualité de vie de nos populations.

Le numérique permettra de faire face à de nouveaux défis :

La désertification médicale, le vieillissement de la population, le sentiment d'insécurité...

6.1 : e-Santé

■ Objectifs :

La santé numérique fait son apparition dans nos vies de citoyens, d'usagers et de patients. Le Ministère des Solidarités et de la Santé a publié les grands chantiers de sa stratégie nationale de santé d'ici à 2022 parmi lesquels figurent en place d'honneur l'innovation et la e-santé.

Catalyser les initiatives des acteurs de la santé afin :

- D'accompagner les initiatives numériques notamment celles des Contrats Locaux de Santé en partenariat avec les acteurs de la santé.
- D'accompagner la mise en place des solutions de téléconsultation, télémesure et télédiagnostic afin de faire face aux enjeux : « Vieillesse de la population, désertification médicale... »

Dans le domaine médico-social, les avancées technologiques liées à la télémédecine devraient faciliter l'accès aux soins dans tous les territoires ainsi que la prise en charge et le maintien à domicile des personnes âgées

- De faciliter la prise en charge médicale en cas d'urgence ou pour optimiser les soins
- D'améliorer le parcours de soin des patients et les échanges entre professionnels de santé...

6.2 Tranquillité publique

■ Les enjeux :

En l'espace d'une vingtaine d'années, l'insécurité s'est imposée comme l'une des principales préoccupations de nos concitoyens.

■ Objectifs :

- Mettre en synergie les acteurs de la sécurité, permettre et ou accompagner le développement de nouvelles réponses numériques.

Permettre la prise de connaissances par la population des situations à risques par la remontée et le partage d'informations pour le lancement d'alarmes et pour une intervention plus efficace des services de sécurité sur le terrain.

- Mettre le numérique au service de la sécurisation des biens et des personnes.

